



Wallonie

Commune de Houffalize

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège Communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Le demandeur est Monsieur, Madame Fabian Amélie GARITTE - GUILLAUME

Adresse actuelle : Sommerain, 82 à 6661 Mont (Lux.)

Le terrain concerné est sis à Cetturu à 6662 Tavigny et cadastré HOUFFALIZE Division 6, section B n°433E3

Le projet consiste en la **Construction d'une maison unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

Unité urbanistique n° « U.U.3 » du guide communal d'urbanisme et Permis de lotir 07/99 « Administration communal » au point de vue de :

au point de vue de :

- La superficie au sol des volumes annexes est supérieur à 1/3 de la superficie au sol du volume principal;
- Utilisation de la toiture plate;
- Baies d'allure horizontale;
- Utilisation d'un bardage en trespas anthracite comme matériau de parement;
- Mixité de trois matériaux de parement (Crépis, trespas et Moellon schisteux);
- Réalisation d'une souche de cheminée en inox de ton noir mat.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 à l'adresse suivante :
Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du :
Service Urbanisme, rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE, 061/28.00.58

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12/05/2022 au 26/05/2022 au Collège Communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante :
Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE.

Affichage le 05/05/2022